

# VULPIX 600 SC

A.M.M n°	2190149
Composition	Flufénacet 600 g/l
Formulation	Suspension Concentrée (SC)

Classement CLP : H302 - H317 - H373 - H400 - H410



Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

Délai de rentrée : 48h

Usages autorisés	Cultures	Dose maximale d'emploi	Nombre maximal d'applications	Stade d'application	DAR	ZNT aquatique	Conditions d'emploi
Blé*désherbage	Céréales d'hiver : Blé tendre, blé dur, triticale	0,4 L/ha	1/an	Entre les stades BBCH 10 et BBCH13	F (BBCH 13)	20 m (dont DVP 20 m)	ne pas appliquer sur sols artificiellement drainés
Orge*désherbage	Orge d'hiver	0,4 L/ha	1/an	Entre les stades BBCH 10 et BBCH13	F (BBCH 13)	20 m (dont DVP 20 m)	
Seigle*désherbage	Seigle d'hiver	0,4 L/ha	1/an	Entre les stades BBCH 10 et BBCH13	F (BBCH 13)	20 m (dont DVP 20 m)	

non fractionnable

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés.

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 20 mètres en bordure des points d'eau.

SPe8 : Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles.

**L'utilisation de ce produit sur ses usages autorisés n'est recommandée que sur les cultures mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certis Belchim BV décline en conséquence toute responsabilité en cas d'utilisation du produit sur des cultures ou pour des cibles non recommandées.**